



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N°73-CC/2014/CCDS

ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ SUITE A UN APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILEES DE LA VILLE DE KOUROU.

Séance du 10 septembre 2014

L'an deux mil quatorze et le dix septembre à dix-sept heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de délibérations de la Ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET.

Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Didier BRIOLIN, Stéphane ANTOINETTE, Christian PITTA, Emilie CLET-VENTURA, Gilles DUFAIL, Anne SAUNIER, Edgard CHOCHO, Sylvio BOCAGE, France CLET-COURAT, François FREDOC, Eddy GABRIEL, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Pierre HO-WEN-SZE, Mare JEAN-BAPTISTE, Jean-Claude MADELEINE, Myriam MARIN, Jacqy PIERRE-MARIE, Annie ROBINSON, Justine SAÏBOU.

Absents excusés ayant donné procuration :

Claudine CAILLOT à Myriam MARIN
Annick LEVEILLE à France CLET-COURAT
Cornélie SELLALI-BOIS BLANC à Justine SAÏBOU
Jean-Marie TORVIC à René-Serge HORTH
Céline ZULEMARO à Gilles DUFAIL

Absents excusés:

Enrico WILLIAM

Absents non excusés:

Denis BURLLOT, Vanessa BOIS-BLANC, Jean-Etienne ANTOINETTE, Yamilé GUILLY, Wansy JEAN-FORT, Line LETARD, Daniel MANGAL, Isabelle NIVEAU,

A été nommé Secrétaire de séance **Monsieur Gilles DUFAIL.**

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code des marchés publics ;
Vu le budget primitif ;
Vu la délibération n°44-CC/2014/CCDS relative au lancement d'un appel d'offre pour la collecte et l'évacuation des déchets ménagers et assimilés de la ville de Kourou
Vu la décision de la commission d'appel d'Offres du 02/09/2014 ;
Vu l'avis favorable du Bureau en date du 04 septembre 2014 ;
Vu le rapport de présentation ;

Entendu le rapport de François RINGUET, Président,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : **DONNE ACTE** de son rapport à M. le Président,

ARTICLE 2: **ATTRIBUE** le marché pour les lots suivants :

- LOT 1 : SOGEMA pour un montant de 500 940 euros.
- LOT 2 : SOGEMA pour un montant de 578 940 euros.
- LOT 5: SOGEMA pour un montant de 114 940 euros.

ARTICLE 3 : **AUTORISE** le Président à signer tous les documents y afférant.

Vote :

- Nombre de conseillers en exercice : 35
- Nombre de conseillers présents : 21
- Pour : 26 dont 5 procurations
- Contre : 0
- Abstention(s):

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique le 10 septembre 2014
Pour extrait et certifié conforme



Le Président,

François RINGUET

